

2	3	4	5
R 13 OCT. 2008			

AIEM – Association intercommunale des eaux
du Mormont
Case postale 64
1315 La Sarraz

Réf. : FP/ce

Epalinges, le 9 octobre 2008

RAPPORT D'ANALYSES BACTERIOLOGIQUES

Prélèvement 30 septembre 2008
Par : Monsieur A. Steiner

Concerne : Distribution publique d'eau s/territoire de l'association

N° de l'analyse	Désignation des échantillons	Germes aérobies par ml	Escherichia Coli par 100 ml	Entérocoques par 100 ml
3257	1/ Orny – Administration communale – WC – Robinet lavabo	156	0	0
3258	2/ Orny – Fontaine face EMS – Robinet	19	0	0

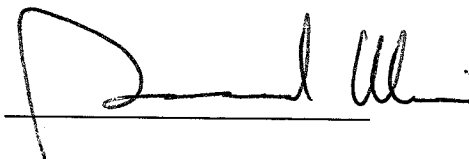
Conclusions :

Conformes aux exigences de l'Ordonnance fédérale sur l'hygiène des denrées alimentaires.

Copie : Préfecture de Morges, Place Saint-Louis 4, CP, 1110 Morges 1

Frais d'analyses : Fr. 208.00 + TVA
Frais de prélèvements : Fr. 0.00

Le Chimiste cantonal



Ce rapport d'analyses concerne uniquement les objets soumis à examen.
Ce rapport d'analyses ne peut être reproduit que dans son intégralité.

Des renseignements complémentaires sur la(les) méthode(s) d'analyses utilisée(s) peuvent être obtenus auprès du Laboratoire cantonal



Service de la consommation
et des affaires vétérinaires

Inspection des eaux

Chemin des Boveresses 155
CH - 1066 Epalinges

1	2	3	4	5
R 24 SEP. 2008				

AIEM
Association intercommunale des eaux du
Mormont
Madame M. Beyeler, Boursière
Case postale 64
1315 La Sarraz

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES N° 3043

Prélèvement du 09.09.2008

Par : Monsieur Ch. Dutoit, Inspecteur adjoint

Epalinges, le 15 Septembre 2008

N/réf. : ce

Orny - Distribution publique d'eau sur le territoire de la Commune

(Prélèvement de surveillance selon notre lettre circulaire du 15.01.1982)

Echantillon N°	Germes aérobies par ml	Escherichia coli par 100 ml	Entérocoques par 100 ml
1			
Aministration communale - WC - Robinet du lavabo	320	2	0

Conclusions :

Nombre de germes trop élevé, présence de bactéries d'origine fécale (E. coli / entérocoques).
Non conforme aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale sur l'hygiène des denrées alimentaires.

Copie :- Préfecture - Commune d'Orny

Frais d'analyses : Fr. 100.00
Frais de prélèvements : Fr. 0.00

Le Chimiste cantonal



STS 176

Le présent rapport ne peut être reproduit qu'avec l'accord écrit du SCAV et, dans ce cas, seulement dans son intégralité.
Des renseignements supplémentaires sur la(les) méthode(s) d'analyses utilisée(s) peuvent être obtenus auprès du Service susmentionné.



SIS 037



**Service de la consommation
et des affaires vétérinaires**

Inspection des eaux

Chemin des Boveresses 155
CH - 1066 Epalinges

AIEM
Association intercommunale des eaux du
Mormont
Madame M. Beyeler, Boursière
Case postale 64
1315 La Sarraz

RAPPORT D'ANALYSES CHIMIQUES N° 1059

Prélèvement du 09.09.2008

Par : Monsieur Ch. Dutoit, Inspecteur adjoint

Epalinges, le 15 Septembre 2008
N/ réf. : ce

Orny - Distribution publique d'eau sur le territoire de la Commune
(Prélèvement de surveillance selon notre lettre circulaire du 15.01.1982)
Echantillon n° 1 : Administration communale - WC - Robinet du lavabo

Température (°C)	18.5	Aspect :	
pH	7.5	Oxydabilité (mg KMnO ₄ par litre)	3.6
Conductivité à 20°C (µS/cm)	454	Carbone organique total (mg C/l)	1.2
Turbidité (UT/F)	0.7	Ammoniaque (mg NH ₄ par litre)	0.000
Dureté totale (°F)	26.7	Nitrite (mg NO ₂ par litre)	0.000
Dureté carbonatée (°F)	25.1	Orthophosphate (mg PO ₄ par litre)	0.020
Calcium (mg Ca/l)	91		
Magnésium (mg Mg/l)	9.7		
Sodium (mg Na/l)	2.7		
Potassium (mg K/l)	0.8		
Hydrogencarbonates (mg HCO ₃ par litre)	306		
Sulfate (mg SO ₄ par litre)	7.3		
Nitrate (mg NO ₃ par litre)	6.8		
Chlorure (mg Cl/l)	4.4		

Conclusions :

Eau assez dure.

L'oxydabilité (qui indique approximativement la charge en matières organiques) dépasse l'objectif de qualité de moins de 3 mg KMnO₄/l fixé par le Manuel suisse des denrées alimentaires (valeur de tolérance légale : 6 mg KMnO₄/l).
Voir également les résultats de l'analyse bactériologique.

Copie : - Commune d'Orny

Frais d'analyses : Fr. 30.00 (seule l'analyse de nitrate est facturée)

Frais de prélèvement : Fr. 0.00

Le Chimiste cantonal



STS 176

Le présent rapport ne peut être reproduit qu'avec l'accord écrit du SCAV et, dans ce cas, seulement dans son intégralité.
Des renseignements supplémentaires sur la(les) méthode(s) d'analyses utilisée(s) peuvent être obtenus auprès du Service susmentionné.



SIS 037